

Réunion du Conseil d'Administration du Samedi 25 Mars 2023

Début de réunion 9H10'



CIL Intercommunal Des Favières
& Lieux-dits Environnants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Feuille de présence du Samedi 25 Mars 2023

Effectif du CA: 11 Présents : 10 Excusés : 1 Absents : 0

NOM	PRESENCE	SIGNATURE
M. BOLLONI	Présent	
M. BOURREE	Présent	
Mme. CHAMP	Présent	
M.FERAUD	Présent	
M. GAVIN	Présent	
M. GOUEROU	Présent	
M. LAUER	Présent	
M. MARTINEZ	Présent	
Mme. MARTINI	Présent	
M. MENJEAUD	Excusé	
M. SIMON	Présent	

CORRESPONDANCE A ADRESSER CHEZ LE PRESIDENT

Robert GAVIN 1652 Rte de Tourris Les Favières 83160 La Valette du VAR
☎ 04 - 94 - 21 - 24 - 32 📠 06 - 47 - 66 - 50 - 43 ✉ nresident@cilfavieres.fr

Feux routiers « dits Intelligents » N° 601-642 Route de Tourris.

Entrevue avec M. Le Maire de La Valette sur ce sujet. Il m'a demandé de connaître l'avis de la carrière de Tourris (peur de Blocage des camions) !!!!

- Le 20/01/2023 Mise en configuration réelle de Mr Soulier Frédéric Directeur de la Someca PACA et Corse.
 - Accord de principe.
- Le 09/02/2023 participation à la conférence organisée par le CAUE (conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Var) situé face aux halles de Toulon. L'ordre du jour « les carrières et l'environnements ». Lors de cet exposé j'ai de nouveau rencontré M. Soulier. Il m'a confirmé que le personnel de la carrière de Tourris ne voyait aucun obstacle à ce projet de sécurité routière et des personnes. Après des échanges constructifs, il se propose de participer financièrement à ce projet.
- 13/02/2023 Contact avec M. Le Maire de La Valette afin de lui rendre compte sur le sujet des « feux dits Intelligents ». Accord de principe du Maire.
 - Le projet doit être mis sur le plan prévisionnel des travaux neufs pour l'année 2023.
- Le 11/03/2023 entrevue et accord avec la Mairie, M. Roux Bernard Adjoint aux travaux et Finances.
 - La Mairie prendra contact avec la société Someca (coordonnées fournies par le Cil) afin de discuter de l'engagement du projet de financement partiel des feux routiers par la Someca (financement du chantier déjà budgété et pris en charge par la Mairie de La Valette).
 - La Mairie va proposer à la Someca de prendre la charge financière d'une autre amélioration routière demandée par le CIL des Favières lors de l'AG de Septembre 2023 soit :
 - ✓ Une création d'une zone piétonne du Centre aéré N° 1970 à l'arrêt de bus « Ancien Chemin de Tourris » au N°2232 avec l'aménagement de l'écoulement des eaux pluviales du N° 2090 au niveau du centre aéré. (Traversée de la Route de Tourris pour le Raccordement du pluvial au regard des Frères de Plymouth).
 - ✓ Une création d'une zone piétonne de Ciambelotti N° 1080 au N° 1350.
 - La Mairie, en partenariat avec le Cil, va provoquer une réunion d'information sur le site, en présence des Riverains, afin de leurs expliquer le projet de sécurité routière des N°642 et 601 Route de Tourris.

Compte-rendu de la réunion d'information du lundi 27 Mars 2023 avec la participation du CIL, des Résidents, de Mr Roux et de 2 collaborateurs de TPM :

N°601 :

- Pas de feu tricolore.
- Vision arrière de l'état des feux routiers tricolores installés sur la D446.
- Matérialisation au sol d'un cédez le passage.
Toutefois, une vigilante toute particulière doit être faite par les Résidents du N°601, car le feu routier sera rouge pour les véhicules descendants et montants sur la D446 mais vert pour ceux descendants du N°642.

N°572 :

- Pas de feu tricolore.
- Les Habitants du N°572 ne changeront rien à leurs conditions d'insertion sur la D446 mais peuvent être bloqués par la file d'attente au feu tricolore du flux montant.

N°642 :

- Mise en place d'un feu tricolore routier dit « intelligent » en bas du chemin d'accès.
- Travaux d'élargissement de leur voie d'accès à la D446 en partie basse afin que 2 véhicules puissent se croiser lors de l'attente du passage du feu routier au vert.

D446 Route du Fort Coudon :

- 2 feux tricolores routiers dit « intelligents » avec une vision arrière.
 - Feu routier, flux descendant de Tourris, positionné 50 mètres avant le chemin du N°642.
 - Feu routier, flux montant vers Tourris, positionné entre l'abris bus et les poubelles.

Ces deux feux seront constitués d'une signalisation arrière visible par les Résidents sortants du N°601. Cela permettra aux usagers de voir la couleur des feux routiers tricolores sur la D446.

- Une demande de feux tricolores routiers de type ralentisseurs « radars pédagogiques » a été faite à Mr Roux par un résident du N°642 concernant les 2 feux routiers sur la D446.
 - Possibilité d'un contrôle continu de la vitesse des véhicules sur la D446, passage automatique au « rouge » du feu de la voie concernée, si la vitesse limitée à 50 Km/h est dépassée.

Nuisances sonores Route de Tourris.

- Lecture du mail de Mme Bouchet
- Courriers aux Maires de La Valette et du Revest. (Etablir deux courriers aux Mairies).

Nuisances sonores et vitesse excessives Route des Favières D46.

- Le 08/03/2023 entrevue avec Mme Janvier Ajointe aux Cil de Toulon afin de faire le nécessaire auprès des Autorités compétentes afin de limiter voire endiguer ce phénomène.
 - Le Mail du 27/03 a été transmis par la Mairie de Toulon au service compétent.
 - ✓ Attente du retour d'informations sur les actions entreprises.

Courrier de relance effectué le lundi 27 mars 2023 à la Mairie de Toulon :

Objet : Incivilités routières sur la Départementales 46 Route des Favières.

Madame l'adjointe chargée des Cil,
lors de la "Rencontre Publique" du 22 Septembre 2022, en présence des Elus Toulonnais et Valettois, il a été soulevé par des Habitants, la question des nuisances sonores des véhicules et des deux roues. Des excès de vitesse, des acrobaties et des rodéos ainsi que des dépassements dangereux sur l'ensemble de la Départementale 46 Route des Favières, du rond-point « Roberti » au rond-point du « Col des Chênes » sont quotidiennement constatés.

Plusieurs propositions ont été évoquées lors de cette réunion, dont la possibilité de procéder à des contrôles inopinés de vitesse ainsi que la verbalisation des manquements à la sécurité routière.

En parallèle, il a été proposé conjointement avec la Municipalité de La Valette-Du-Var, d'établir une demande auprès de la Préfecture du Var concernant une mise en place d'un radar de type "tronçon" sur cette portion de la D46.

Ces nuisances sont effectives en semaine et le week-end, de jour comme de nuit. Constat a été fait que ces "Chauffards" atteignent des vitesses supérieures à 70 Km/h et franchissent les lignes continues blanches et doublent dans les virages. Cette partie de la D46 est particulièrement accidentogène. Plusieurs plaintes verbales et alertes ont été adressées au service de police sans qu'aucune suite soit donnée.

Les Riverains du Secteur sont excédés par ces actes d'incivilités et sont même prêts, si aucune action n'est entreprise par les autorités compétentes, à entreprendre des actions de blocage de la départementale. Malheureusement, nous constatons sur les communes voisines Valettoises et Revestoises, des actes d'incivilités similaires. Ils sont commis quotidiennement, sur les secteurs de La Chaberte et de Tourris. Malgré plusieurs actions communes des services de la Police Municipale et Nationale elles n'ont pas suffi à enrayer ces incivilités.

Madame l'adjointe, il est temps d'intervenir avant que la situation s'envenime.

* Dans un premier temps, des actions conjointes des Polices Municipale et Nationale doivent être menées dans ce secteur.

* Dans un deuxième temps, une réflexion sur une situation pérenne doit être envisagée. "Seules les mesures pérennes sont efficaces dans le temps".

Par ce courriel, le CIL Intercommunal des Favières vous demande de bien vouloir intervenir auprès des services compétents.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Adjointe, l'expression de mes sentiments distingués.

Robert GAVIN

Le Président du CIL

Intercommunal des Favières & Lieux-Dits Environnants

Rond-Point Col des Chênes.

Le 07/03/2023 Réunion avec le Département pour l'avancement du rond-point du col des chênes.

- Discussions sur la sortie de la boulangerie et son accès. (Sécurité Routière).

Un aménagement de la D46 sens montant de La Valette sera aménagé d'un merlon au sol en face de l'arrêt bus « 55 » afin de faire diminuer la vitesse des véhicules.

- Mise en place d'une boîte aux lettres de la Poste (Jaune) au droit de la boulangerie et accessible aux chauffeurs. Attente de l'information du contact (fourni par le Département) et la procédure de sa mise en place sur le site.

Réunion des Cil Valettois.

Le 03/03/2023 réunion des Cil Valettois, exposé des propos et décisions votées :

- Prises de position et vote sur le projet et la ventilation des C/R des Commissions Métropolitaines par la Fédération de l'Ouest Toulonnais.
- Resserrement des liens entre Cil Valettois et échanges d'informations (courrier au Maire).
 - Possibilité d'envoi aux membres du CA du C/R de cette réunion.
- Projet, soumis à discussion, de création d'un « Collectif » de Cil valettois.
- Demande de la possibilité de faire partie des Commissions Métropolitaines.
 - Contact auprès de Mme Manon Fortias Conseillère Départementale. (Elle va étudier et proposer la possibilité de représentation valettoise à la Métropole). A suivre !!!

Réunion des Cil et du Regroupement Hyérois, des Fédérations du Pradet et de Toulon et nôtre Cil.

- Explications succinctes des objectifs du projet et débats lors des deux premières réunions.
- Conséquences induites par ce projet. (Demande de concertation avec les divers Cil de la commune d'appartenance).
- Lors de la 3^{ème} réunion du 16 mars, les objectifs d'union en structures de CIL a été mis en sommeil et seule est concernée la « Communication » au sein des Commissions métropolitaines.
 - Le CIL des Favières continuera à participer, en partenariat avec la Fédération de l'Ouest Toulonnais, aux réunions débats sur la « Communication » entre Cil Métropolitains.
 - Le CIL des Favières ventiler les C/R des commissions Métropolitaines aux CIL Valettois.

C/R de réunion à Chalucet sur la thématique « Rencontre-Découverte autour de l'Art et de la Culture ».

Le 09/03/2023 Participation à la réunion de M. Michel Lauer et de Robert Gavin. Une large information a été donnée par la direction de la médiathèque « Chalucet » sur la culture à Toulon. Listage et fonctionnement des médiathèques des divers quartiers ainsi que les itinérantes (mini-bus)

- Possibilité de Boîtes à livres fournies gratuitement par la Mairie de Toulon, mais obligation de la positionner sur le territoire de la commune Toulonnaise. A suivre !!!

Projet d'informations culturelles pour les Secteurs Toulonnais et Valettois.

- Le 10/03/2023, après contact avec la boulangerie du col des chênes un projet peut être envisagé concernant la mise ne place d'une boîte à livres, fournie gratuitement par la Mairie de Toulon, mais obligation de la positionner sur le territoire de la commune Toulonnaise. Elle pourrait être située à proximité de la boulangerie ou dans l'espace « boulangerie » (bien en vue des passagers).
 - La Mairie de La Valette fournie aussi des boîtes à livres.
- Déplacer l'actuel tableau d'affichage, non utilisé à ce jour, à côté des livres. (Possibilité de demande d'un second tableau d'affichage à La Valette). Ce ou ces deux tableaux serviraient de support aux infos propre au CIL des Favières et aux thématiques des Médiathèques Toulonnaise et/ou Valettois. Titres des tableaux : CIL DES FAVIERES / ACTIONS CULTURELLES. Dans le cadre réservé de la Valette on pourrait inclure les diverses manifestations « Culturelles » et le programme du cinéma « Verneuil ».
 - ✓ Un autre panneau pourrait être mis en place au Cimetière de Tourris.
 - ✓ Des mises à jour périodiques ou ponctuelles, des différents tableaux, devront être effectuées.

La Boulangerie-Pâtisserie-Snacking-Pizza-Grillades du col des chênes.

En Avril, un Dimanche de préférence, la « Famille Borréani », a pour projet d'organiser l'inauguration de leur commerce de proximité.

- C'est à ce titre que Je leur ai proposé, en accord avec les autorités, d'adresser un courrier aux deux Cabinets demandant la présence des Maires de La Valette et du Revest.
- Pour le secteur Toulonnais, j'ai pris contact avec le secrétaire du Cabinet du président de la Métropole, amis du propriétaire, afin qu'ils s'entendent sur la procédure et la possible venue d'un Élu Municipal Toulonnais.

Les Frères de Plymouth.

Le 23/02/2023 s'est tenue une « communion » des Frères de Plymouth sur notre secteur.

- Conséquences de l'affluence de véhicules (200) et des nuisances sonores.
 - Aucune remontée négative.

Fédération de l'Ouest Toulonnais.

- Continuité de PARTENARIAT, de Communications et de présences aux réunions et AG.
- Réception des C/R des Commissions Métropolitaines.
- L'adhésion à cette Fédération n'est pas d'actualité, un sondage a été fait auprès du CA et c'est avéré « Négatif », toutefois une réflexion devra être menée en fonction
 - De l'évolution de la Communication avec la Métropole actuelle et son futur élargissement à la Vallée du Gapeau.
 - De la création et l'adhésion ou non à un « Collectif » de Cil Valettois.

Assemblée Générale 2023.

- 4^{ème} jeudi du mois de septembre. Le Jeudi 28 Septembre 2023 à 18H00.
- L'appel aux cotisations semblent être problématique.
 - Le concept basé sur ***l'année scolaire*** est adopté par le CA.
 - ✓ Pour l'année civile 2024 ce sera, « Cotisation Année 2023/2024 ».

Participations aux réunions et commémorations du Président du CIL des Favières.

- 25/11/2022 Cérémonie cimetière de La Valette du Var.
- 20/10/2023 Réunion des Associations de la Valette du Var.
- 24/10/2023 Réunion sur le Chemin de Gaudissart.
- 23/11/2023 Réunion ONF au Centre Aéré de tourris.
- 11/12/2023 Repas du CA.
- 13/12/2022 1^{ère} Réunion projet de structure Métropolitaine.
- 11/01/2023 Vœux du Maire de La Valette du Var.
- 16/01/2023 Vœux du Maire de Toulon et galettes des rois. (Question sur la ZFE).
- 27/01/2023 Galette des rois par Fédération de l'Ouest toulonnais.
- 31/02/2023 2^{ème} Réunion projet de structure Métropolitaine.
- 09/03/2023 Conférence sur « Les carrières » dans les locaux du CAUE.
- 13/02/2023 Rdv avec M. Le Maire de La Valette du Var. (C/R de la réunion lu en CA)
- 20/02/2023 Présence à l'AG de la Fédération de l'Ouest Toulonnais.
- 23/02/2023 Réunion avec le Cil de Ste Claire.
- 27/02/2023 Visite à la centrale électrique par l'ONF et la Mairie de La Valette (Taille des Cypres).
- 03/03/2023 Réunion au « Lavoir » avec les Cil Valettois.
- 09/03/2023 Rencontre/Découverte autour de l'Art et de la Culture à Chalucet.
- 09/03/2023 Visite et Inauguration du « groupe scolaire » de La Valette du Var.
- 11/03/2023 Cérémonie aux morts du terrorisme.
- 13/03/2023 Convocation pour audit « le CIL dans la Commune et les travaux de la SPLM dans la Commune ». (Société)
 - ✓ Une autre convocation du CIL sera proposée par la SPLM.
- 16/03/2023 3^{ème} Réunion projet de structure Métropolitaine.
- 19/03/2023 Cérémonie de commémoration aux Victimes de la guerre d'Algérie.
- 25/03/2023 CA du CIL des Favières.

✚ Evolution de la menace de poursuite en justice suite à l'utilisation d'une photo sur notre site Web.
Suite à une opération de « copyright trolling », d'une Société suisse pour le compte de Var-Matin entre autres, il nous est reproché l'utilisation, sans autorisation, d'une image de ce quotidien, sur notre site Web. Sujet abordé lors de notre CA du Dimanche 11 septembre 2022.

- Il est demandé au CIL des Favières un dédommagement financier, chiffrer en 2022 à 844.00 Euros et revu en 2023 pour un montant de 1244 Euros.
Afin de nous défendre, nous avons sollicité une Avocate du Barreau de Toulon, Maître Mélanie LAUER fille d'un Membre de notre CA, M. Michel Lauer. Elle a consenti de prendre en charge notre défense et ceci tout à fait gratuitement.
- Quand la procédure sera achevée nous prendrons les mesures de politesse qui s'imposent.

✚ Conseil municipal des Enfants.

Notre quartier compte, dans ses Habitantes, une Elue à ce Conseil. Mlle Huascar Océane.

✚ Repas du CA en 2023.

Cette année est difficile financièrement (photo site web ?).

- Proposition de grillades et de plats divers « sans excès » amenés par les participants. Période favorable, en saison estivale juillet ou Août en semaine ou WE. Lieu de convivialité chez Robert.
- La date retenue est le **Dimanche 17 Septembre 2023 à 11H30.**

✚ Bilan des Finances 2022 pour la demande de subventions au CD et état des Adhérents 2023.

- 49 Adhérents sont effectifs à cette date.
- Au 1^{er} Avril 2023 les comptes du Cil s'élèvent en :
 - Numéraire : 36 €
 - Bancaire : 1212,03 €

✚ Questions diverses.

a) Le 23/03/2023 Détérioration du poteau de la Fibre face au N° 1088 Route de Tourris.



b) Enrobé Route de Tourris.

Dégradation du revêtement de la Route de Tourris niveau du N° 2231.

Constat a été fait, depuis plusieurs mois, qu'une partie du bitume de la route de Tourris, se dégrade de plus en plus. (*Photos*)

Les dégâts sont situés au milieu de la chaussée et à proximité du dernier arrêt bus « Ancien Chemin de Tourris » face à l'habitation sis au N° 2231.

Les camions descendant de la carrière font des écarts pour l'éviter. Une rencontre avec un véhicule montant se solderait par un accident grave.... (Sécurité Routière).

Les travaux de remise en état « PARTIELS » du revêtement de la chaussée ont été exécutés par en 2022, sous la direction de la SOMECA.

Il est « Urgent » qu'une remise en état de la chaussée soit effectuée.



Constats transmis à Mr Roux Bernard Adjoint à la mairie de La Valette-Du-Var, lors de la Réunion Publique du 27 Mars 2023 au quartier des Favières.

c) Enrobé manquant Chemin de la Caladette.

Mail envoyé en Mairie de La valette-du-Var le mardi 22 nov. 2022 à Mr Roux Bernard.

Sujet : Enrobé manquant et abords dangereux, chemin de la Caladette côté droit de la chaussée, commune de la valette-du-Var.

Bonjour,

Comme convenu lors de la Rencontre Publique, je suis allé sur le terrain afin de constater les reprises de goudronnage a effectuer sur le chemin de la Caladette quartier des Favières.

En fait de reprise c'est plutôt un aménagement complet de ce secteur routier qui est nécessaire.

La création du lotissement "Les Restanques de La Valette" a probablement occasionné la dégradation du bitume sur la partie débutante du chemin (photos annexées).

Ce chemin est en mitoyenneté entre les villes de Toulon "côté gauche" et sur sa "droite", côté lotissement, celle de La Valette du Var. photo (1).

Cette remise en état de la chaussée s'étend sur une trentaine de mètres de long et 2,50 m de large. Elle se situe du début du chemin à l'entrée du lotissement.

Comme on peut le constater sur la photo (2), l'état du chemin est perturbant pour la circulation routière et le risque d'accident en cas de croisement de véhicules est possible.

Il semblerait que les dégradations de la chaussée et des abords soient dues aux travaux d'aménagement du lotissement et à l'écoulement des eaux pluviales non canalisées dans le collecteur prévu à cet effet.

On peut observer la présence de larges tranchées, sur le bas-côté droit et accentuées par l'écoulement des eaux de pluies.

Je pense qu'il serait souhaitable que le responsable du chantier du lotissement programme, assez rapidement, la remise en état de ce chemin. (La stabilisation du bas-côté, le drainage de l'écoulement des eaux pluviales, le goudronnage et la continuité des bordures routières).

Cordialement

Robert GAVIN

